



Fausse déclaration de surface sur demande de permis de construire

Par **kader76**, le **27/10/2009** à **22:05**

Bonjour,rnrnrnMon constructeur m'a fait signer une demande de permis de construire avec une surface qui ne correspond pas au mesure de périmetre (146 M² Réelle au lieu de 149 M² déclaré sur le plan) , le chantier a démarré, il y a 15 Jours, je viens de me rendre compte que maintenant, mon constructeur ne veut rien modifier, est ce que je peux porter plainte contre lui suite mauvaise information communiquée sur le plan? auprès de qui je dois m'orienter?
rnrnmerci pour votre réponse, je suis un peu perdu